

MANITOBA GUIDE DE RÉFÉRENCE DU PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION D'OBJETS PIQUANTS, COUPANTS OU TRANCHANTS (PROPCT)



ASSOCIATION POUR LA RÉCUPÉRATION DE
PRODUITS SANTÉ

Le PROPCT couvre l'ensemble des aiguilles, des aiguilles de sécurité, des lancettes ou des autres instruments semblables conçus pour percer la peau d'une personne à des fins médicales et vendus aux consommateurs uniquement pour des traitements à domicile. Les objets piquants, coupants ou tranchants à usage médical pour les animaux de compagnie sont aussi acceptés dans le cadre du programme.

Inclus

- ✓ Aiguilles
- ✓ Seringues
- ✓ Pointes d'aiguille
- ✓ Lancettes
- ✓ Cartouches préremplies
- ✓ Seringues préremplies
- ✓ Auto-injecteurs préremplis
- ✓ Stylos injecteurs préremplis
- ✓ Équipements de perfusion
- ✓ Capteurs de glucomètre continu et applicateurs dotés d'aiguilles

Exclus

- ✗ Déchets médicaux générés par le point de collecte, p. ex. : vaccins contre la grippe ou la COVID-19
- ✗ Contenants d'objets piquants, coupants ou tranchants à usage médical provenant d'hôpitaux, de cliniques de méthadone, de bureaux de médecin ou de dentistes, de centres de soins de longue durée, de centres d'hébergement/CHSLD, de salons de tatouage, d'ongleries, de cliniques d'acupuncture et de toute autre entreprise
- ✗ Sacs pour perfusion intraveineuse
- ✗ Tests de COVID
- ✗ Indicateurs de glycémie
- ✗ Coton-Tige
- ✗ Déchets biomédicaux ou anatomiques

Avis Important:

- Les contenants pour les objets piquants, coupants ou tranchants à usage médical sont gratuits et offerts uniquement aux membres du public.
- Seuls les retours des consommateurs, provenant de traitements auto-administrés à domicile, sont acceptés dans des contenants pour objets piquants, coupants ou tranchants. Aucun retour provenant d'institutions (déchets générés par les pharmacies, salons de tatouage, cliniques, salons de coiffure) n'est accepté dans le cadre du programme.
- Pour certains glucomètres continus, l'applicateur est l'objet piquant, coupant ou tranchant à usage médical et le glucomètre ne l'est pas.

NOUVEAU-BRUNSWICK GUIDE DE RÉFÉRENCE DU PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION D'OBJETS PIQUANTS, COUPANTS OU TRANCHANTS (PROPCT)



ASSOCIATION POUR LA RÉCUPÉRATION DE
PRODUITS SANTÉ

Le PROPCT couvre l'ensemble des aiguilles, des aiguilles de sécurité, des lancettes ou des autres instruments semblables conçus pour percer la peau d'une personne à des fins médicales et vendus aux consommateurs uniquement pour des traitements à domicile. Les objets piquants, coupants ou tranchants à usage médical pour les animaux de compagnie sont aussi acceptés dans le cadre du programme.

Inclus

- ✓ Aiguilles
- ✓ Seringues
- ✓ Pointes d'aiguille
- ✓ Aiguilles sécuritaires
- ✓ Cartouches préremplies
- ✓ Seringues préremplies
- ✓ Auto-injecteurs préremplis
- ✓ Stylos injecteurs préremplis
- ✓ Lancettes
- ✓ Équipements de perfusion
- ✓ Capteurs de glucomètre continu et applica-

Exclus

- ✗ Déchets médicaux générés par le point de collecte, p. ex. : vaccins contre la grippe ou la COVID-19
- ✗ Contenants d'objets piquants, coupants ou tranchants à usage médical provenant d'hôpitaux, de cliniques de méthadone, de bureaux de médecin ou de dentistes, de centres de soins de longue durée, de centres d'hébergement/CHSLD, de salons de tatouage, d'ongleries, de cliniques d'acupuncture et de toute autre entreprise
- ✗ Sacs pour perfusion intraveineuse
- ✗ Tests de COVID
- ✗ Indicateurs de glycémie
- ✗ Coton-Tige
- ✗ Déchets biomédicaux ou anatomiques

Avis Important:

- Les contenants pour les objets piquants, coupants ou tranchants à usage médical sont gratuits et offerts uniquement aux membres du public.
- Seuls les retours des consommateurs, provenant de traitements auto-administrés à domicile, sont acceptés dans des contenants pour objets piquants, coupants ou tranchants. Aucun retour provenant d'institutions (déchets générés par les pharmacies, salons de tatouage, cliniques, salons de coiffure) n'est accepté dans le cadre du programme.
- Pour certains glucomètres continus, l'applicateur est l'objet piquant, coupant ou tranchant à usage médical et le glucomètre ne l'est pas.

ONTARIO GUIDE DE RÉFÉRENCE DU PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION D'OBJETS PIQUANTS, COUPANTS OU TRANCHANTS (PROPCT)

Le PROPCT couvre l'ensemble des aiguilles, des aiguilles de sécurité, des lancettes ou des autres instruments semblables conçus pour percer la peau d'une personne à des fins médicales et vendus aux consommateurs uniquement pour des traitements à domicile. Les objets piquants, coupants ou tranchants à usage médical pour les animaux de compagnie sont aussi acceptés dans le cadre du programme.

Inclus

- ✓ Aiguilles
- ✓ Seringues
- ✓ Pointes d'aiguille
- ✓ Lancettes
- ✓ Cartouches préremplies
- ✓ Seringues préremplies
- ✓ Auto-injecteurs préremplis
- ✓ Stylos injecteurs préremplis
- ✓ Équipements de perfusion
- ✓ Capteurs de glucomètre continu et applicateurs dotés d'aiguilles

Exclus

- ✗ Déchets médicaux générés par le point de collecte, p. ex. : vaccins contre la grippe ou la COVID-19
- ✗ Contenants d'objets piquants, coupants ou tranchants à usage médical provenant d'hôpitaux, de cliniques de méthadone, de bureaux de médecin ou de dentistes, de centres de soins de longue durée, de centres d'hébergement/CHSLD, de salons de tatouage, d'ongleries, de cliniques d'acupuncture et de toute autre entreprise
- ✗ Sacs pour perfusion intraveineuse
- ✗ Tests de COVID
- ✗ Indicateurs de glycémie
- ✗ Coton-Tige
- ✗ Déchets biomédicaux ou anatomiques

Avis Important:

- Les contenants pour les objets piquants, coupants ou tranchants à usage médical sont gratuits et offerts uniquement aux membres du public.
- Seuls les retours des consommateurs, provenant de traitements auto-administrés à domicile, sont acceptés dans des contenants pour objets piquants, coupants ou tranchants. Aucun retour provenant d'institutions (déchets générés par les pharmacies, salons de tatouage, cliniques, salons de coiffure) n'est accepté dans le cadre du programme.
- Pour certains glucomètres continus, l'applicateur est l'objet piquant, coupant ou tranchant à usage médical et le glucomètre ne l'est pas.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD GUIDE DE RÉFÉRENCE DU PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION D'OBJETS PIQUANTS, COUPANTS OU TRANCHANTS (PROPCT)

Le PROPCT couvre l'ensemble des aiguilles, des aiguilles de sécurité, des lancettes ou des autres instruments semblables conçus pour percer la peau d'une personne à des fins médicales et vendus aux consommateurs uniquement pour des traitements à domicile. Les objets piquants, coupants ou tranchants à usage médical pour les animaux de compagnie sont aussi acceptés dans le cadre du programme.

Inclus

- ✓ Aiguilles
- ✓ Seringues
- ✓ Pointes d'aiguille
- ✓ Lancettes
- ✓ Cartouches préremplies
- ✓ Seringues préremplies
- ✓ Auto-injecteurs préremplis
- ✓ Stylos injecteurs préremplis
- ✓ Équipements de perfusion
- ✓ Capteurs de glucomètre continu et applicateurs dotés d'aiguilles

Exclus

- ✗ Déchets médicaux générés par le point de collecte, p. ex. : vaccins contre la grippe ou la COVID-19
- ✗ Contenants d'objets piquants, coupants ou tranchants à usage médical provenant d'hôpitaux, de cliniques de méthadone, de bureaux de médecin ou de dentistes, de centres de soins de longue durée, de centres d'hébergement/CHSLD, de salons de tatouage, d'ongleries, de cliniques d'acupuncture et de toute autre entreprise
- ✗ Sacs pour perfusion intraveineuse
- ✗ Tests de COVID
- ✗ Indicateurs de glycémie
- ✗ Coton-Tige
- ✗ Déchets biomédicaux ou anatomiques

Avis Important:

- Les contenants pour les objets piquants, coupants ou tranchants à usage médical sont gratuits et offerts uniquement aux membres du public.
- Seuls les retours des consommateurs, provenant de traitements auto-administrés à domicile, sont acceptés dans des contenants pour objets piquants, coupants ou tranchants. Aucun retour provenant d'institutions (déchets générés par les pharmacies, salons de tatouage, cliniques, salons de coiffure) n'est accepté dans le cadre du programme.
- Pour certains glucomètres continus, l'applicateur est l'objet piquant, coupant ou tranchant à usage médical et le glucomètre ne l'est pas.

QUÉBEC GUIDE DE RÉFÉRENCE DU PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION D'OBJETS PIQUANTS, COUPANTS OU TRANCHANTS (PROPCT)



ASSOCIATION POUR LA RÉCUPÉRATION DE
PRODUITS SANTÉ

Le PROPCT couvre l'ensemble des aiguilles, des aiguilles de sécurité, des lancettes ou des autres instruments semblables conçus pour percer la peau d'une personne à des fins médicales et vendus aux consommateurs uniquement pour des traitements à domicile. Les objets piquants, coupants ou tranchants à usage médical pour les animaux de compagnie sont aussi acceptés dans le cadre du programme.

Inclus

- ✓ Aiguilles
- ✓ Seringues
- ✓ Pointes d'aiguille
- ✓ Lancettes
- ✓ Cartouches préremplies
- ✓ Seringues préremplies
- ✓ Auto-injecteurs préremplis
- ✓ Stylos injecteurs préremplis
- ✓ Équipements de perfusion
- ✓ Capteurs de glucomètre continu et applicateurs dotés d'aiguilles

Exclus

- ✗ Déchets médicaux générés par le point de collecte, p. ex. : vaccins contre la grippe ou la COVID-19
- ✗ Contenants d'objets piquants, coupants ou tranchants à usage médical provenant d'hôpitaux, de cliniques de méthadone, de bureaux de médecin ou de dentistes, de centres de soins de longue durée, de centres d'hébergement/CHSLD, de salons de tatouage, d'ongleries, de cliniques d'acupuncture et de toute autre entreprise
- ✗ Sacs pour perfusion intraveineuse
- ✗ Tests de COVID
- ✗ Indicateurs de glycémie
- ✗ Coton-Tige
- ✗ Déchets biomédicaux ou anatomiques

Avis Important:

- Les contenants pour les objets piquants, coupants ou tranchants à usage médical sont gratuits et offerts uniquement aux membres du public.
- Seuls les retours des consommateurs, provenant de traitements auto-administrés à domicile, sont acceptés dans des contenants pour objets piquants, coupants ou tranchants. Aucun retour provenant d'institutions (déchets générés par les pharmacies, salons de tatouage, cliniques, salons de coiffure) n'est accepté dans le cadre du programme.
- Pour certains glucomètres continus, l'applicateur est l'objet piquant, coupant ou tranchant à usage médical et le glucomètre ne l'est pas.